

ATTESTATION DU SUPÉRIEUR HIÉRARCHIQUE DE L'AGENT



Cette attestation peut être remplie par le supérieur hiérarchique direct de l'agent :

Je soussigné(e) Monsieur ou Madame
agissant en qualité de
au sein du ministère
code du ministère (*)
atteste que Monsieur/Madame
est affecté(e) au sein de ce ministère dans le service
depuis le :
situé (adresse à laquelle est exercée la majeure partie de ses fonctions)

En ZUS /quartiers prioritaires de la politique de la ville (cocher la mention utile) OUI NON

A préciser pour valider l'application des règles propres à l'AIP ville

Si l'agent n'exerce pas la majeure partie de ses fonctions en ZUS / quartiers prioritaires de la politique de la ville, vous attestez également qu'il a été recruté suite à ():**

	Date (de réussite au concours ou de recrutement)
<input type="checkbox"/> un concours externe	
<input type="checkbox"/> un concours interne	
<input type="checkbox"/> un troisième concours	
<input type="checkbox"/> un recrutement sans concours prévu par le statut particulier	
<input type="checkbox"/> un recrutement sur la base de l'article 27 de la loi n°84-16 du 16 janvier 1984 précitée	
<input type="checkbox"/> un recrutement par la voie du PACTE	

(*) Code qui figure sur le bulletin de salaire du demandeur à compter de sa prise en charge par son ministère actuel.

(**) Cocher obligatoirement la case correspondante.

Les recrutements par concours peuvent avoir été suivis, avant la présente affectation, d'une scolarité dans une école administrative.

Fait à :

Le :

Signature et cachet du supérieur hiérarchique de l'agent :